

REPUBLIQUE POPULAIRE DU
CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE
LA PREVOYANCE SOCIALE CHARGE
DE L'INDUSTRIE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL

du 7.6.75

DECRET N° 75/281 /MTPSCI/DGT/DCGPCE/4/7/4
portant révision de la situation administrative de Mr.
DOS SANTOS Gabriel, Ingénieur d'Agriculture, 4° échelon

LE PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

VISAS:

D.F.

Vu la Constitution du 24 Juin 1973

Vu la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1968 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires de la République

Vu le décret n° 59/23/FP du 30 Janvier 1959 fixant les modalités d'intégration des fonctionnaires dans les cadres de la République;

Vu le décret n° 60/90 du 3 Mars 1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A.I. des Services Techniques de la République;

Vu le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres;

Vu le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;

Vu le décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres de la République du Congo;

Vu le décret n° 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 67/50 du 24 Février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des cadres réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière administrative et reclassements;

Vu le décret 75/20 du 8 Janvier 1975 portant nomination du Premier Ministre;

Vu le décret n° 75/21 du 9 Janvier 1975 fixant la composition des Membres du Conseil des Ministres;

Vu le décret n° 73/II4/DGT/DGAPE du 23.3.73 portant reclassement et nomination de Monsieur DOS SANTOS Gabriel;

Vu les arrêtés n°s 1330 et 6065/DGSAS/BB.30.03. des 23.4.1970 et 19.II.1973 portant promotion des fonctionnaires des cadres de la catégorie A des Services Techniques (Agriculture)

Vu la lettre n° 1002/MTPSCI/CAB. du 30.3.1974;

Vu le décret n° 62/198 du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires;

DECRETE :

ARTICLE 1°: La situation administrative de Monsieur DOS SANTOS Gabriel, Ingénieur d'Agriculture, 4° échelon des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) en service à Brazzaville est révisée comme suit:

.. / ...

ANCIENNE SITUATION

NOUVELLE SITUATION

Catégorie A hiérarchie II.

Promu Ingénieur des Travaux Agricoles 6° échelon indice I.040 pour compter du I.10.69

Catégorie A hiérarchie I

Reclassé à titre exceptionnel et nommé Ingénieur d'Agriculture 4° échelon indice I.090 pour compter du 23.3.1973.

Catégorie A hiérarchie II.

Promu Ingénieur des Travaux Agricoles 7° échelon indice I.130 pour compter du I.10.71.

Catégorie A hiérarchie II

Promu Ingénieur des Travaux Agricoles 6° échelon indice I.040 pour compter du I.10.69

Promu au 7° échelon indice I130 pour compter du I.10.1971.

Catégorie A hiérarchie I

Reclassé à titre exceptionnel et nommé Ingénieur d'Agriculture 5° échelon indice I170 pour compter du 23.3.1973.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde à compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 7 JUIN 1975

Pr. le Premier Ministre,
Le Vice-Premier Ministre,
Ministre de l'Agriculture

[Signature]
Ch. NCOUOTO

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale, chargé de l'Industrie

[Signature]
A. DENGUE

[Signature]
H. LOPES

Le Ministre des Finances

[Signature]
S. OKABE

AMPLIATIONS:

- | | |
|-------------|---|
| JORPC | I |
| DGT/DCGPCE | 3 |
| DGT/B.STAT. | I |
| SGCN/B.C. | 3 |
| D.F. | 3 |
| C.F. | I |
| DGSAZ | 3 |
| DOSSIER | 3 |
| INTERESSE | I |